



Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2015

Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

Conformément à nos statuts, nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de l'ACA durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

L'AGO se déroulera de la manière suivante :

- ✓ Une introduction très brève du Président, Monsieur François ATGER qui vous donnera les raisons de la tenue tardive de cette AGO
- ✓ La présentation du rapport de gestion 2015 (ci-dessous) et le vote pour l'approbation de ce rapport
- ✓ La présentation et le vote pour l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2015,
- ✓ Le vote pour le renouvellement du tiers du Conseil d'Administration : 3 membres sont sortants
- ✓ Une présentation par le Président des projets pour l'Association suite à la parution du Décret sur les Organismes de Sélection et de son Arrêté d'application

Rapport de gestion 2015

L'Association

- **L'ACA** comptait en 2015, 560 adhérents. A noter qu'en 2014, l'AFAC s'est rapprochée de l'ACA : les membres de l'AFAC sont adhérents de l'ACA dans les mêmes conditions que les adhérents GECE et ACA régionales. Tous les membres, sauf 2, ont déclaré être actifs – selon la définition donnée par les statuts adoptés en 2012.
- **Les Associations Régionales** : sur 9 ACA régionales et 14 GECE « en activité » toutes sauf 3 sont organisatrices d'au moins un concours (concours d'élevage endurance – concours ECAHO national, international ou « amateur »)
- **Le Conseil d'Administration** en place depuis le novembre 2015 est composé comme suit : Monsieur François ATGER, Président, Monsieur Nicolas BLOT, vice-président, Monsieur Régis HUET, vice-Président, Madame Catherine BAUERSCHMITT, Secrétaire, *Madame Sophie TARQUINY, Trésorière, Monsieur Olivier HENOCQUE, Monsieur Jean-Claude MENG, Madame Katell LUCAS, Monsieur Hugues CALVIN, Madame Jacqueline RIONDE, Monsieur Bernard BOUILHOL, Monsieur Gilles MORAND, Monsieur Jean-Michel GRIMAL.* Le CA s'est réuni 2 fois en 2015.
- **La Commission du Stud-book** est confiée à la présidence de Mr. Christian Depuille depuis 2013. Elle s'est réunie 2 fois en 2015 en visio et/ou téléconférence. Elle est composée de représentants des courses (4), de l'endurance (3) et du show (1) auxquels s'ajoutent des membres de l'IFCE et du SIRE. Cette commission traite de sujets généraux, comme l'évolution du règlement du SB, des dispositions sanitaires et de cas particuliers (rattrapages de carnet de saillie par ex.).

Le cheval arabe pur-sang et demi-sang

- **Naissances 2015 : les chiffres se sont stabilisés** : 1468 poulains arabes et 569 poulains DSA ont été immatriculés en 2015 (pour mémoire : 1492 arabes et 601 DSA en 2014 et 1721 arabes et 887 DSA en 2011 avant le début du « déclin » qui a frappé toutes les races françaises de chevaux de sport).
- **Nombre d'étalons arabes et de juments en activité : chiffres stables également** : 699 étalons arabes sont en activité (710 en 2014). Ils ont fait 4048 saillies (3933 en 2014), toutes races de juments confondues. Parmi ces 4048 saillies, 2486 ont été faites sur des juments arabes, 423 sur des juments anglo-arabes pour produire en AA et 311 pour produire en DSA.

L'ACA dans la filière

- **Relations avec la SHF, Société Mère du cheval et du poney de sport**

La SHF est chargée de gérer les budgets alloués à la filière par le Ministère de l'Agriculture et le Fonds Eperon et d'organiser leur répartition entre l'Élevage, la Valorisation et la Commercialisation.

En effet, le Ministère de l'Agriculture n'octroie à la SHF que des subventions pour **l'organisation** des circuits d'Élevage et Jeunes Chevaux tandis que les **primes** sont financées exclusivement par le Fonds EPERON (pour être en conformité avec l'UE qui interdit les aides directes aux éleveurs sur des fonds publics).

François Atger, Président et Nicolas Blot sont tous deux désignés par l'ACA pour siéger au Collège « Associations Nationales de Races » et sont donc à ce titre, membres du Conseil d'Administration. Monsieur Olivier Henocque, élu au Collège des Coptés est également membre du CA.

François Atger est en outre, membre du COMEX de la SHF.

- **Relations avec l'IFCE et le SIRE**

L'IFCE est en cours de restructuration et est devenu un Institut Technique d'Aide à la Filière. L'ACA travaille en toute confiance avec Guillaume BLANC, délégué national « sport » en 2015 et Sophie Danvy de la Direction des Connaissances pour l'élaboration des indices de performances et génétiques. Un « interlocuteur privilégié » nous a également été attribué en la personne de Céline Inkerman.

Des réunions communes se sont tenues en 2015 pour la mise au point des indices et la réflexion sur les différents sujets « scientifiques ».

La tenue des livres généalogiques, l'édition des documents d'accompagnement et la délivrance des carnets de monte est toujours confiée au SIRE. La juriste du SIRE était en 2015, réglementairement, Secrétaire de la Commission du stud-book.

- **Relations avec l'ECAHO**

En 2015, Régis Huet, responsable de la commission, Show a représenté l'ACA à l'AGO de l'ECAHO à Prague.

- **Représentation à la WAHO**

C'est Xavier Guibert, membre du comité exécutif et Président de la Commission des Registres, qui y fait valoir le point de vue de l'ACA. Il expose également les positions de la WAHO à la commission du stud-book.

- **Présence à l'étranger**

En 2015, l'ACA était présente au Salon de Dubaï où sa campagne « Together against Dopage » a été très mal reçue.

Les Comptes de l'ACA

- **Recettes (baisse de 4%)**

- ✓ **Subvention Ministère de l'Agriculture**

Le désengagement de l'Etat se poursuit et la subvention du Ministère de l'Agriculture répond à un « appels à projets » qui exige un travail de réflexion et une vision claire des projets en amont. En 2015, elle s'est montée à **62 037 €**. Elle est versée en 2 fractions: 70% sur production d'un projet global composé de différentes actions « euro-compatibles » (ne constituant en aucun cas, des aides directes aux éleveurs), chacune financée à un taux différent. Pour chaque action, l'ACA doit donc également engager des fonds propres. Le solde a été obtenu sur production des justificatifs en 2016

- ✓ **Les cotisations : 15810 €** sur les 60 € de cotisation, 40 € sont rétrocédés aux associations régionales (au choix de l'éleveur) seuls 20 € sont conservés par l'ACA. Les adhésions acceptées hors délais ne font pas l'objet d'une rétrocession.

- ✓ **Les droits d'inscription au stud-book arabe et DSA ou « Prélèvements Livrets »: 161 750 €** - sont en légère baisse par rapport à 2014, en relation directe avec le nombre de naissances. Le montant de l'inscription, 70 €, n'a pas varié depuis l'instauration de cette mesure en 2009.

- ✓ **Les inscriptions au Programme d'Elevage: 24 678 €** sont en légère baisse. L'inscription au PE est volontaire mais obligatoire pour que les aides « à la valorisation » des chevaux arabes, DSA ou autres races soient versées par l'ACA

- ✓ **Les Fonds EPERON :** Les dossiers Fonds Eperon ont donné lieu à une recette de **25 267 €** dont une partie correspond à des dossiers « actions de promotion » 2014 communs avec la SHF. Les dossiers ne sont finançables que 3 ans et l'exigence du F.E de n'aider que des actions « innovantes » ne permet pas de compter sur ce financement pour des actions qui ont vocation à être pérennes.

- ✓ **Autres recettes**

- la participation à la Coupe de France demandée aux organisateurs de concours internationaux pour **3 000 €**
- les engagements à Pompadour pour **31 710 €**
- les engagements à la Finale de Monpazier pour **2 340 €**.
- des produits de gestion divers **11 148 €** dans ce compte sont enregistrées par ex. les recettes des insertions publicitaires dans les catalogues, les recettes de la vente du livre « le jugement en concours d'Elevage », des participations d'éleveurs aux formations de juges et des annulations de primes qui n'ont pas été versées (et non réclamées)

- **Dépenses (hausse de 6,5%)**

- ✓ **Achats et charges externes:** ce poste est en baisse de 9% par rapport à 2014 : **66 862 €**.
On note l'apparition d'un poste « location immobilière » se rapportant à un bureau dans les locaux de la SHF, cette location ouvre droit à l'usage des salles de réunions. Les postes « Déplacements CA + groupe travaux » et « Réunions » ont été bien maîtrisés par l'utilisation de la télé et visio-conférence. L'AG 2015 a également été tenue très « modestement ». Les surcharges ponctuelles de travail (enregistrement des adhésions, réalisation du catalogue des étalons, préparation de l'AGO) l'ACA ont motivé l'appel aux prestataires de l'Association ARIA 09 (service d'intérim).
- ✓ **Charges de personnel** (salaire + charges sociales) : **46 242 €**
- ✓ **Dotations aux amortissements** : **4624 €**
- ✓ **Les « subventions » accordées par l'Association aux éleveurs adhérents : 99 260 € (en hausse de 17% par rapport à 2014, année où la finale d'Uzès a été annulée).**
 - Chevaux Arabes Championnat de France « Show Amateurs »: **3 900 €** (aide versée aux naisseurs adhérents)
 - Chevaux d'Endurance qualifiés CIR SHF 4 ans: **11 997 €** (aide versée aux naisseurs adhérents encore propriétaires)
 - Chevaux d'Endurance qualifiés CIR SHF 5 et 6 ans : **20 521 €** (aide versée aux naisseurs adhérents). Cette enveloppe est la réaffectation de l'enveloppe « aide au déplacement » qui était accordée pour les chevaux se rendant à Uzès jusqu'en 2014
 - Chevaux d'Endurance ayant participé à la Finale d'élevage à Monpazier: **12 097 €** pour (prime versée aux propriétaires adhérents)
 - Chevaux d'Endurance classés Elite ou Excellent à 6 ans et Excellent à 5 ans à la finale d'Uzès : **20 420 €** (aide versée aux naisseurs adhérents)
 - Chevaux Arabes lauréats de la Coupe de France : **6 000 €** (aide versée aux propriétaires adhérents)
 - Chevaux Arabes « Bons et Beaux » classés Top5 à la Finale : **2 825 €** (50% naisseur- 50% propriétaire adhérents)
 - Chevaux d'Endurance qui ont eu 7 ans en 2015 et se sont qualifiés sur leur 1^{er} CEI ou CEN **: **11 000 €** (report de l'enveloppe qualité non distribuée à Uzès en 2014 pour cause d'annulation) (aide versée aux naisseurs adhérents)
 - Aides aux Associations Régionales organisatrices de concours : **10 500 €** (dont aides aux concours nat. et internat. 8500 €)
- ✓ **Les autres charges – les Actions**
 - **Action « indices et recherche »** : **65 €** correspondant à 1 NDF pour un déplacement à Paris, le groupe ne travaillant qu'en téléconférence
 - **Action « Formation des Juges »** : **7 483 €** : une rencontre-formation de l'ensemble des juges français (endurance et show) s'est déroulée à Uzès en février sur 2 jours et a donc impliqué des frais importants d'hôtellerie, restauration et déplacement
 - **Actions « communication et promotion »** : **56 691 €** sont justifiés par la participation au Salon d'Avignon, au Salon de Dubaï, à la Finale d'Uzès et au Salon du Cheval à Villepinte (2 stands championnat du Monde ET toute la durée du Salon). A cet effet de nombreux visuels et autres supports de communication (clés USB- flyers-dépliants- kakémonos) ont été

réalisés. Le Salon de Dubaï, Cheval Passion en Avignon et le Salon du Cheval ont été aidés par le Fonds Eperon

- **Action « Sélection des Etalons » : 14 794 €** - le coût de l'action comprend les frais de la présentation lors finale d'Uzès, les frais des juges de la commission et la réalisation du catalogue qui est imprimé et mis en ligne.
- **Le Championnat de France à Pompadour : 47 478 €** - il s'agit là la dépense globale, compte-tenu des recettes, le coût réel de l'action étant d'environ 16 000 €.
- **La Finale d'Élevage Endurance de Monpazier : 6 785 €** (5^{ème} édition - organisée en collaboration avec le GECE Aquitaine et l'ADOREED les frais correspondant à la location de l'emplacement et des boxes, aux frais des juges et à la réalisation du catalogue distribué lors de cette manifestation. Le coût réel de la manifestation se monte donc à 4 445 €
- **Le poste « concours d'Élevage » : 17 949 €** Il s'agit de la prise en charge par l'ACA des frais d'organisation des concours d'Élevage Endurance – conformément à ce qui est prévu dans la convention de subvention avec le Ministère de l'Agriculture.
- **Autres charges courantes : 5 151 €** il s'agit d'une provision pour des justificatifs manquants

L'ACA présente donc un déficit de 33 649 € en 2015 (en réalité il n'est que de 22 649 € car les 11 000 € de primes versés aux chevaux de 7 ans sont issus de la non-distribution de l'enveloppe de 20 000 € « qualité » d'Uzès 2014.

Les « fondamentaux » : primes et actions « Programme d'Élevage » ont pu être conservés. Il est à noter que l'ACA est la seule Association Nationale de Race à avoir fait le choix de consacrer une part importante (30%) de ses recettes à l'encouragement de **la valorisation** des chevaux. Le désengagement de l'Etat et les exigences du Fonds Eperon (actions innovantes et financements non pérennes) vont obliger l'association à trouver d'autres recettes ou à limiter ses dépenses dans les années à venir.